



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Métiers de l'agriculture

Ouvrier(e) agricole en

maraîchage

horticulture

floriculture

pépinière

Autres productions locales et régionales

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE EN 2 ANS

- Un diplôme national reconnu
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail

UNE FORMATION QUI DONNE LES CLÉS POUR

- S'insérer dans une filière professionnelle
- Utiliser le matériel en sécurité
- Entretenir le matériel et les équipements
- Organiser son travail à partir des directives du responsable
- Réaliser les travaux en autonomie

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- **Au centre de formation :**

35 h par semaine (du lundi au vendredi)

12 semaines complètes par an

- **Au sein de l'organisme employeur :**

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

- **Pour l'apprenti :**

Une posture professionnelle (ponctualité, politesse, respect des consignes, capacité à travailler en équipe, à s'adapter ...) est indispensable pour réussir son insertion dans le monde du travail.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus
- Ou avoir 15 ans révolus et avoir suivi une classe de 3ème
- Réorientation : parcours personnalisé après étude du dossier
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de production agricole (maraichage, pépinière, floriculture, horticulture, etc.)

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée en modules professionnels.

Chaque unité capitalisable (UC) correspond à deux capacités. Toutes les capacités sont évaluées.

BLOCS DE COMPETENCES – UC GÉNÉRALES

- **UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux**
Prendre position dans une situation à caractère social et civique
Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- **UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle**
S'exprimer à travers une réalisation personnelle
Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
- **UCG 3 : Interagir avec son environnement social**
Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

BLOCS DE COMPETENCES – UC PROFESSIONNELLES

- **UCP 1 : Réaliser des travaux sur les végétaux**
Réaliser des observations et interventions sur le végétal
Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- **UCP 2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement**
Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production
Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement
- **UCP 2 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments**
Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

UC SPECIFIQUE AU CENTRE DE FORMATION

- UCARE : Vente des produits de l'exploitation

LE +

Au sein de l'établissement, une exploitation agricole diversifiée (pépinière, maraichage, viticulture, oléiculture, arboriculture, plantes aromatiques et à parfum, spiruline) tournée vers la qualité (agriculture raisonnée ou biologique, agroforesterie). Des expérimentations menées en partenariat avec le centre d'innovation ASTREDHOR Méditerranée, spécialisé dans la fleur coupée et les plantes d'extérieur pour les paysagistes.
Une formation polyvalente favorisant l'accès à des emplois diversifiés.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>
(rubrique "devenir apprenti")

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référénte handicap : Fabienne Lambert-Paone : fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 400 heures/an
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation : Unités Capitalisables (UC)
Obtention du diplôme par validation de toutes les UC
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
Pour accéder aux blocs de compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/
- Taux de réussite : 50% (session 2023) / 80% des candidats (moyenne sur 5 ans)

POURSUITES D'ÉTUDES

- Brevet professionnel agricole
- Bac professionnel agricole



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères



Agricampus Var



04.94.00.55.64



agricampusvar



secretariat.ufa.hyeres@gmail.com



AgricampusVar



<https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>